



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

TRENTE ET UNIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Panama (Panama), 26 – 30 avril 2010

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA FAO DANS LA RÉGION (2008-2009) ET SUITE DONNÉE AUX PRINCIPALES RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA TRENTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

1. Les événements qui ont marqué 2008 et 2009 ont remis en cause les conceptions économiques et sociales qui prévalaient ces dernières années. Dans les années 1990, l'abondance des denrées alimentaires et des produits agricoles a contribué à ce que l'agriculture et le monde rural soient relégués à un plan secondaire. En Amérique latine et dans les Caraïbes, à quelques exceptions près, le nombre de mal nourris a diminué de manière constante, encourageant l'espoir de voir un jour prochain la région libérée de la faim. Cet espoir est resté frustré: premièrement, parce que la tendance baissière des prix des denrées alimentaires s'est inversée, diminuant du même coup le pouvoir d'achat de produits alimentaires, notamment dans les milieux défavorisés; deuxièmement, parce que la récession économique - l'une des plus graves de l'histoire récente -, a restreint les perspectives de revenus (croissance, emploi, transferts de fonds, investissements étrangers, etc.) de la population, et qu'elle frappe très durement les pays en développement. En l'espace de quelques mois, quinze années de lutte contre la pauvreté ont été réduites à néant.

2. La nouvelle donne économique, caractérisée par la cherté des aliments et de l'énergie, semble s'installer durablement et laisse des traces tenaces. La croissance de la population mondiale et de la consommation individuelle, la disponibilité limitée de ressources et de moyens de production et les répercussions négatives de l'action humaine sur l'environnement rendent les défis qui se posent au secteur agricole plus difficiles que jamais. La lutte contre la faim et la malnutrition se heurte à de nouvelles difficultés qui ne pourront être vaincues qu'avec de meilleures capacités de gestion et une plus grande volonté politique.

3. Le présent document résume les principales activités menées par l'Organisation dans la région en 2008-2009, en se concentrant sur celles qui donnaient suite aux recommandations de la dernière Conférence régionale. Les observations que la Conférence régionale pourra souhaiter formuler doivent être considérées à la lumière des nouvelles responsabilités qui lui ont été confiées dans le cadre de la grande réforme mise en œuvre par la FAO, comme il est indiqué plus

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

bas dans la partie intitulée « Structure de gouvernance de la FAO ». Il convient de signaler que, conformément à la pratique établie, le rapport relatif à l'exécution du Programme 2008-2009, qui porte sur l'ensemble des activités, sera soumis au Conseil et à la Conférence de la FAO.

Structure de gouvernance de la FAO

4. La Conférence a souligné que dans le cadre de la réforme de la FAO, les Conférences régionales, qui font partie intégrante de la structure de gouvernance, devaient assumer des fonctions plus importantes dans l'établissement des priorités des programmes de la région ainsi que dans la supervision et l'évaluation de ceux-ci.

5. Le « Rapport du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'Évaluation externe indépendante de la FAO (CoC-EEI): Plan d'action immédiate », qui présente les axes de la réforme de l'Organisation, définit les nouveaux rôles et responsabilités incombant aux différentes instances de gouvernance de l'Organisation. La Conférence régionale assume maintenant un rôle d'instance de gouvernance et participe à l'analyse du cadre réglementaire et de la cohérence des politiques à l'échelle mondiale (et régionale) afin de définir les interventions prioritaires au niveau régional. Les priorités régionales interagissent avec le cadre général de l'Organisation pour la définition des priorités au niveau mondial. À partir de l'examen des politiques et du cadre réglementaire, la Conférence régionale supervise et évalue les activités de l'Organisation et formule des recommandations en vue d'améliorer celles-ci.

6. Il convient de souligner que, compte tenu des amendements aux Textes fondamentaux approuvés par la Conférence de la FAO à sa dernière session, en novembre 2009, il incombe dorénavant aux Conférences régionales de rendre compte au Conseil, par l'entremise du Comité financier et du Comité du Programme, des questions relatives au programme et au budget, notamment: *“(d) Examiner les plans, programmes ou projets exécutés par l'Organisation qui ont une incidence sur la région et donner des avis les concernant.”*

Sécurité alimentaire et Initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim »

7. La Conférence a demandé à la FAO de continuer à faire de la lutte contre la sous-alimentation chronique et la dénutrition infantile une priorité, d'élaborer une carte de la faim et de la sous-alimentation pour la région et de rechercher et mobiliser des ressources pour la coopération triangulaire en matière de sécurité alimentaire. Elle a appuyé la proposition de la FAO de créer un Observatoire de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et lui a demandé de poursuivre ses travaux à l'appui de l'Initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim », sous forme d'activités spécifiques (recommandation 30).

8. Depuis le lancement, en 2007, des opérations du Fonds fiduciaire Espagne – FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de plus en plus de ressources sont mobilisées pour le financement et l'exécution de projets et d'activités de la FAO dans les domaines du développement rural, de la lutte contre la faim et la malnutrition, et des situations d'urgence. Le Fonds gère actuellement 11 projets en cours d'exécution, d'une valeur de 31 millions d'USD. Parmi ceux-ci, on peut souligner le Programme régional visant à renforcer l'impact des politiques publiques pour l'éradication de la faim et de la dénutrition chronique infantile (2008-2011), qui porte en priorité sur l'Équateur, le Paraguay et le Pérou, et s'articule autour de deux axes: d'une part, le renforcement des capacités institutionnelles favorisant une action publique multisectorielle pour l'exécution efficiente et efficace des interventions de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones où les niveaux de pauvreté et de dénutrition infantile chronique sont élevés, en appliquant l'approche territoriale participative et, de l'autre, la formation de fonctionnaires de l'État et de membres de la société civile à la gestion de politiques et de programmes fondés sur la réciprocité et le consensus, aussi bien au niveau national que territorial.

9. Dans le contexte de la hausse des prix internationaux des denrées alimentaires, l'Observatoire régional de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, créé à la suite d'une réflexion engagée fin 2007, a lancé en mai 2008 l'élaboration d'un rapport hebdomadaire interne et d'un bulletin bimestriel sur la situation alimentaire dans la région. Il a également réalisé le document «Panorama del Hambre 2008» (Panorama de la faim 2008), un rapport annuel sur la situation, à moyen et à long terme, de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région. Celui-ci comportait une carte des taux de dénutrition infantile en Bolivie, et ses auteurs s'emploient actuellement à calculer un indice de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Bolivie, en Colombie et au Pérou. En septembre 2008 un atelier régional a été organisé sur l'utilisation de la station de travail du SMAR¹ en tant qu'outil technologique de l'Observatoire. En parallèle de la mise en place l'Observatoire régional, des initiatives concernant des observatoires nationaux en Colombie, au Paraguay, au Pérou et en Uruguay ont reçu un appui technique et financier, et en 2009, des activités ont été lancées avec la Bolivie, l'Équateur, le Nicaragua et l'Amérique centrale en général. En 2009, les trois publications régulières de l'Observatoire régional ont été consolidées, et la publication de documents de travail a été lancée en vue de renforcer la recherche dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le Réseau de recherche et de formation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition est également renforcé grâce au lancement du deuxième concours de recherche lors de la deuxième Conférence internationale sur la mesure de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les enquêtes auprès des ménages (Campinas, Brésil, du 2 au 4 septembre 2009).

10. Lors de la réunion du groupe de travail de l'Initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim » (GT2025), tenue à Buenos Aires en octobre 2008, les participants sont convenus de renforcer les travaux du Secrétariat dans les domaines suivants: 1) Front parlementaire contre la faim (FPA); 2) Droit à l'alimentation; 3) Processus d'institutionnalisation et coordination institutionnelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et échange de données d'expériences entre les pays; 4) Initiatives de mobilisation sociale et de responsabilité sociale des entreprises au niveau régional ou sous-régional.

11. À partir des années 2008 et 2009, avec le Secrétariat de l'Initiative (mise en œuvre dans le cadre du projet GCP/RLA/160/SPA), la sécurité alimentaire est devenue une priorité dans les programmes nationaux, grâce à un vaste travail de sensibilisation (Chefs contre la faim, concours de contes « Descontar el Hambre », reportages, Réseau d'éditorialistes), une collaboration avec les parlements (institutions et cadres juridiques adaptés, budgets suffisants) qui a notamment abouti à la création du Front parlementaire contre la faim, un processus lancé en 2008 auquel ont participé des institutions telles que le Parlement centroaméricain, le Parlement andin et le Parlement latino-américain, ainsi que des députés de plus d'une vingtaine de parlements nationaux, et qui a tenu son premier Forum en octobre 2009 à Sao Paulo (Brésil).

12. En ce qui concerne la promotion du droit à l'alimentation, des rapports de situation ont été rédigés pour 12 pays et, fin 2009, 17 étaient terminés; en coordination avec d'autres unités de la FAO, des processus d'élaboration et d'examen de textes de loi ont été appuyés en Bolivie, en Équateur, en Haïti, au Nicaragua et au Paraguay. Ont été promus des cours sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur le droit à l'alimentation, sur place ou à distance, en collaboration avec le centre de formation du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (FLACSO, Fundación Henry Dunant, Universidad de Campinas, SENA de Colombie). Ceux-ci ont été suivis par plus de 4 500 participants. S'agissant des échanges de données d'expérience sur les programmes, il convient de signaler les trois séminaires sur les transferts conditionnés de revenus, organisés depuis 2006, auxquels s'est ajouté un quatrième séminaire tenu en novembre 2009 avec l'assistance de représentants de 15 pays.

13. L'agriculture urbaine et périurbaine s'est développée dans la région, où plusieurs gouvernements nationaux et autorités locales ont fait de cette pratique une stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cela concerne notamment 85 municipalités de la Colombie. Les

¹ Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture.

projets TCP/ARG/3102 et UTF/COL/027 mettent en place des écoles rurales qui aident les petits agriculteurs d'Argentine et de Colombie à améliorer leurs rendements, à diminuer leurs coûts de production et à assurer la qualité de leurs produits, ce qui leur permet d'accéder aux marchés avec leur propre marque locale et d'améliorer à la fois leurs revenus et la sécurité alimentaire. Du matériel destiné aux petits agriculteurs et à des techniciens a été produit. De plus, un projet sur l'agriculture de conservation a été mis en œuvre à Guantánamo (Cuba), ce qui a encouragé de nouvelles activités promouvant son adoption à Cuba, en particulier dans l'agriculture périurbaine des centres provinciaux. De même, un suivi du développement de l'agriculture de conservation a été assuré au Nicaragua.

14. Sous l'égide du Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux, une série d'ateliers de formation ont été élaborés; ils portaient sur la révision des projets de normes internationales pour les mesures phytosanitaires, le renforcement des échanges d'information et l'utilisation du portail phytosanitaire international. Les Membres ont également été encouragés à participer activement à l'application de l'accord et le Comité technique régional de quarantaine des organismes nuisibles des forêts a été constitué. Enfin, le projet TCP/PAN/3104 a aidé le gouvernement du Panama à moderniser son système de sécurité sanitaire des produits alimentaires.

15. La FAO a organisé à l'appui de ses Membres des ateliers de formation sur les spécifications et la détermination de mesures équivalentes aux pesticides dans les pays andins. En Amérique centrale, l'harmonisation et la modernisation des systèmes de signalement ont été promues. De la même manière, les pays ont été appuyés dans l'élaboration de plans d'action pour la mise en œuvre de la Convention de Rotterdam, par l'entremise d'ateliers de formation. Au Paraguay et en Bolivie, la FAO a fourni une assistance technique et organisé des formations pour l'élaboration d'inventaires et le suivi des activités de protection et d'élimination des pesticides périmés. Au cours de l'exercice biennal, une évaluation a été menée pour déterminer la situation des pesticides périmés dans les pays de la région andine.

16. La FAO a appuyé le renforcement des programmes nationaux sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, avec la réalisation d'un diagnostic national de la situation relative à la conservation et à l'utilisation de ces ressources dans 20 pays et l'établissement d'un mécanisme national d'échange d'informations sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans 15 pays qui, associé aux résultats de la réunion régionale sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture en Amérique latine et dans les Caraïbes, a permis d'identifier les points forts et de définir les priorités aux niveaux national et régional en ce qui concerne la conservation *in situ* et *ex situ* des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, la gestion et la diversification des systèmes agricoles, la sélection végétale et la production et la distribution de semences. Les pays ont contribué à la préparation et à la publication du deuxième rapport mondial sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, qui a été approuvé par la Commission de la FAO sur les ressources génétiques en octobre 2009.

17. La FAO a poursuivi ses activités relatives à la sécurité alimentaire dans la région, avec un programme d'enquêtes auprès des ménages qui consistait à assister techniquement les pays en vue de l'amélioration de leurs enquêtes sur les budgets des ménages, qui permettent d'évaluer et de suivre les données de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, grâce au Module statistique de sécurité alimentaire (MESA). Ce module fournit aux décideurs un ensemble d'indicateurs sur la sécurité alimentaire qui leur permet de mieux envisager leurs programmes et mesures sur la réduction de la pauvreté, notamment l'indicateur des Objectifs du Millénaire pour le développement sur la réduction de la faim, au moyen des statistiques sur la consommation alimentaire et les revenus obtenues dans le cadre des enquêtes nationales sur les budgets des ménages. En 2008, la FAO a réalisé une activité régionale de formation au Costa Rica, où des fonctionnaires de plus de douze pays de la région ont utilisé le module. Au niveau national, la Bolivie et le Pérou ont préparé leurs rapports sur la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, afin de contribuer aux Programmes nationaux de sécurité alimentaire et aux

systèmes de suivi de la sécurité alimentaire. Les deux pays ont présenté leurs travaux lors de la réunion du groupe de travail sur les statistiques agricoles de la FAO et de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) à Rio de Janeiro (Brésil), du 10 au 12 novembre 2009.

Lutte contre la dénutrition infantile

18. Les objectifs des gouvernements pour améliorer l'état de santé et les niveaux de nutrition des écoliers s'inscrivent dans les Objectifs du Millénaire pour le développement. Certains pays de la région ont fait de l'incorporation et de la mise à jour d'informations sur l'alimentation et la nutrition dans les programmes scolaires, à différents niveaux, une des priorités de leur politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

19. Compte tenu de ce qui précède, et conscients du fait que l'école est le véhicule idéal pour appuyer cette priorité, les gouvernements se sont fixés pour objectif de soutenir et de renforcer les connaissances et les pratiques qui contribuent à la sécurité alimentaire des familles. La FAO a renforcé les programmes d'enseignement de base dans les domaines de la nutrition et de la sécurité alimentaire, ainsi que l'utilisation du jardin potager scolaire en tant que méthode d'enseignement, non seulement du point de vue des sciences fondamentales, mais également dans d'autres disciplines du programme scolaire. Combinées à d'autres activités de formation, ces initiatives ont doté les enfants, les enseignants et les parents, des connaissances indispensables sur la nutrition et la sécurité alimentaire, qui leur permettront par la suite de s'alimenter correctement et d'être mieux armés pour mener une vie saine.

20. La stratégie d'enseignement consiste à appuyer les pratiques pédagogiques favorisant l'élargissement des connaissances et améliorant les comportements, les pratiques et les habitudes alimentaires des enfants, former les enseignants et les familles et produire du matériel didactique pour les enfants, les enseignants et les parents à l'appui de cette stratégie. Un environnement sain est par ailleurs promu à l'école à travers l'initiative « épicerie saines » (*Tiendas saludables*), qui favorise la vente d'aliments sains à plus forte valeur nutritive, et la variété de l'alimentation scolaire en proposant les aliments produits à l'école. Un appui a été fourni en République dominicaine, en Argentine, au Chili, à El Salvador, au Honduras, au Paraguay, aux Bahamas et à la Barbade.

21. En complément de ces initiatives, sont promues la production et la consommation d'aliments riches en micronutriments au niveau des ménages, afin d'améliorer la qualité et la diversité du régime alimentaire des familles.

22. L'application de bonnes pratiques agricoles transmises par les « écoles de terrain » aux haricots, aux tomates de serres, aux légumes à feuilles et à la *panela* (pain de canne à sucre), a permis à de petits agriculteurs argentins et colombiens, par l'intermédiaire de deux projets de la FAO (TCP/ARG/3102 et UTF/COL/027), d'accéder au marché avec leur propre marque locale et d'augmenter leurs revenus tout en favorisant la sécurité alimentaire, grâce à de meilleurs rendements, des coûts de production réduits et des prix plus élevés mais acceptés car justifiés par une meilleure qualité. Dans le département d'Antioquia, en Colombie, les autorités départementales et la FAO ont mis en œuvre un projet couvrant 125 municipalités et plus d'une centaine d'organisations de producteurs qui ont bénéficié d'une formation sur les bonnes pratiques agricoles, les jardins familiaux, la nutrition et la commercialisation.

23. Des programmes intersectoriels de trois ans sur le thème *Enfance, sécurité alimentaire et nutrition* ont été formulés et financés par le Fonds pour la réalisation des OMD en Bolivie, au Brésil, en Colombie, à Cuba, au Guatemala, au Nicaragua, au Pérou et à el Salvador. L'articulation systématique de ces programmes conjoints du Système des Nations Unies avec des initiatives, des programmes et des projets de sécurité alimentaire dans les pays permettra d'accélérer les efforts engagés pour la réalisation de l'OMD n° 1.

24. Pour atténuer les répercussions des crises successives sur la situation alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables, il est essentiel de renforcer aux niveaux national, sous-régional et régional la capacité de l'Organisation de fournir une assistance technique au plan relatif à la nutrition et aux moyens d'existence.

Développement agricole rural et urbain et petits producteurs

25. La Conférence a suggéré que la FAO apporte un appui technique à la formulation de stratégies de développement agricole et rural à long terme, fondées sur une approche territoriale et des politiques participatives tenant compte, notamment, de l'accès aux denrées alimentaires.

26. Des études sont menées sur la dynamique des revenus des ménages ruraux pauvres dans 13 pays, à partir des enquêtes auprès des ménages les plus récentes, ainsi que sur les politiques relatives au marché du travail et à la pauvreté rurale dans cinq pays. Ces études serviront de base à la formulation de l'assistance aux politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement rural. La FAO collabore, dans le cadre du Groupe interinstitutions sur le développement rural, à l'élaboration, la formulation et la mise en œuvre d'une étude sur l'approche territoriale rurale dans les politiques publiques de 10 pays, qui servira de base à la formulation de l'assistance aux politiques de développement rural.

27. Du point de vue du développement de l'agro-industrie, la FAO a organisé un Forum régional des agro-industries en Amérique latine (Lima, octobre 2009), qui avait pour objectif de réunir gouvernements et entreprises des États Membres de la région, afin de mettre au point des stratégies de développement d'agro-industries compétitives intégrant les petits et moyens producteurs agro-industriels et leurs associations professionnelles en tant qu'acteurs importants de la filière agricole. Le développement d'agro-industries compétitives est crucial pour la création d'emplois et de perspectives de revenus, ainsi que pour accroître la demande de produits agricoles à valeur ajoutée. Il pourrait dynamiser l'emploi dans les zones rurales pauvres, non seulement dans les activités agricoles traditionnelles, mais aussi dans d'autres activités spécifiques comme la transformation, le conditionnement, le transport et la commercialisation des produits agro-industriels.

28. Au sujet de la dimension territoriale, la FAO a mis en œuvre un programme d'appui aux pays sur les politiques relatives à la qualité spécifique liée à l'origine géographique et aux traditions, afin de favoriser les processus de préservation et de valorisation de cette qualité, au moyen de mécanismes efficaces de contribution au développement rural. Deux ateliers régionaux ont été organisés sur ce thème à Santiago (décembre 2007) et à San José (octobre 2009), et un projet de collaboration technique au niveau régional (TCP/RLA/3211) a été élaboré et approuvé en décembre 2009, et sera exécuté à partir de 2010.

29. Dans le domaine des agro-industries, un manuel de formation destiné aux petits et moyens entrepreneurs agro-industriels, et intitulé « *Herramientas gerenciales costo-efectivas para mejorar la calidad y asegurar la inocuidad de los alimentos* » (Outils de gestion rationnelle pour améliorer la qualité et garantir l'innocuité des aliments), a été mis au point. Il vise à favoriser la détermination d'outils de gestion peu onéreux, pratiques et efficaces de nature à aider les petites et moyennes entreprises agro-industrielles à améliorer leur capacité de production de fruits et de légumes transformés sains et de qualité. Le matériel a été utilisé dans quatre ateliers de formation: le premier était destiné à des formateurs de la région centroaméricaine (janvier 2007), suivi d'ateliers nationaux ciblant des techniciens et des gestionnaires de petites et moyennes entreprises agro-industrielles de transformation de fruits et légumes au Nicaragua (février 2007), au Honduras (février 2008) et au Guatemala (février 2009). Financé par la Norvège, ce projet a notamment consisté à la réalisation de cours de formation, aux périodes précédemment indiquées, au Nicaragua, au Honduras et au Guatemala, en vue de diffuser la technologie de méthodes combinées pour la conservation des fruits et des légumes. Les techniciens et petits et moyens entrepreneurs agro-industriels formés ont reçu le manuel de formation « *Conservación de frutas y hortalizas mediante tecnologías combinadas* » (Conservation des fruits et légumes grâce à des

technologies combinées), et ont assisté à la présentation d'un CD sur la gestion après-récolte des fruits et légumes, qui leur a été distribué. Des laboratoires ont été aménagés avec des appareils de mesure de l'activité hydrique et utilisés dans le cadre de la formation (Nicaragua et Guatemala).

30. La FAO a appuyé l'institutionnalisation des chaînes de valeur au Costa Rica. Du point de vue du financement, une conférence a été organisée sur les chaînes de valeur pour l'ensemble de la région, et une publication a été produite dans deux langues, en plus d'un cours en espagnol.

31. Au cours des deux dernières années, l'agriculture urbaine et périurbaine a consolidé sa présence dans la région. Après plusieurs années de travail de la FAO auprès de techniciens nationaux et de petits producteurs, plusieurs gouvernements nationaux et autorités locales l'ont adoptée comme stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle. En Colombie, 85 municipalités ont vu augmenter significativement la consommation de fruits et de légumes (de 47 à 63 g par personne/jour) après six mois de formation et de démonstrations pour la mise en place de milliers de potagers familiaux, où sont produits 18 variétés de légumes et de fruits complétant le régime alimentaire avec des formes innovantes de préparation, de conservation et de consommation, l'objectif étant d'arriver en trois ans à une consommation de 200 g par personne/jour. Un exemple à signaler est celui du Brésil, où la politique récente sur l'agriculture urbaine et périurbaine est liée à d'autres politiques socioéconomiques intégrant le réseau de sécurité sociale couvrant l'ensemble des États. De même, en Colombie, en Argentine, en Bolivie, en Équateur et au Mexique, des progrès ont été réalisés pour appuyer la mise en œuvre de programmes locaux/nationaux d'agriculture urbaine et périurbaine, dont la FAO a favorisé le processus et formé les ressources humaines locales. Dans la Déclaration de Medellín et l'Agenda AUP 2010-2012, signés en 2009, ces pays, d'autres États de la région et des organisations de la société civile, des chercheurs, des universitaires, et des organisations de producteurs se sont engagés à poursuivre les activités visant le renforcement durable des institutions et des capacités, et à augmenter les fonds consacrés au développement de nouvelles technologies favorables à l'intensification durable de l'agriculture urbaine et périurbaine.

32. Un atelier sous-régional, « Les épiceries de quartier: unies pour alimenter les zones urbaines pauvres d'Amérique latine », a été organisé à Medellín, en décembre 2009, et une « Déclaration de Medellín » sur l'appui aux épiceries de quartier (*tiendas de barrios*) a été mise au point. Cet atelier avait pour objectif de comprendre le rôle des épiceries de quartier en Amérique latine et de définir les grandes lignes des politiques publiques et des programmes d'action aux niveaux central et local qui intègre ces structures aux stratégies d'approvisionnement et de distribution d'aliments dans les centres urbains. Les informations contenues dans l'Analyse socio-économique des épiceries des zones urbaines aux faibles ressources en Amérique latine, ont constitué la matière première pour la formulation de recommandations de politiques publiques en la matière. Cette analyse avait été réalisée par la FAO à partir d'enquêtes menées dans huit villes d'Amérique latine: Buenos Aires (Argentine), Asunción (Paraguay), Río de Janeiro (Brésil), Tarija (Bolivie); Lima (Pérou), et Manizales, Medellín et Soacha (Colombie).

33. Une assistance technique a été fournie aux communes de Colombie pour la formulation de politiques et de stratégies tendant à renforcer l'approvisionnement et la distribution d'aliments aux familles urbaines à faibles revenus. Le projet TCP/COL/3202, « Stratégies d'approvisionnement et de distribution d'aliments aux villes de Bogotá, Medellín et Manizales », a permis de réaliser des études sur l'intégration des petits producteurs aux marchés, au secteur alimentaire informel et aux infrastructures de commercialisation, et d'élaborer des documents de politique et des plans d'action à mettre en œuvre par les communes. Le projet a mis l'accent sur la formation du personnel technique et exécutif des communes.

Urgences liées aux catastrophes naturelles

34. La Conférence a recommandé (recommandation 11) que la FAO apporte un appui prioritaire au développement de capacités des pays pour faire face aux situations d'urgence causées par des catastrophes naturelles. Cet appui devra notamment prévoir le renforcement des

capacités des pays en matière d'activités de prévention et d'alerte rapide, d'atténuation, d'assistance aux groupes vulnérables, et de redressement et de relance de la production agricole.

35. Dans le cadre des projets, en particulier PCT, financés par la Commission européenne et l'Espagne, certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont bénéficié de l'assistance de la FAO en matière de prévention et d'atténuation des effets des catastrophes, sous forme, notamment, d'interventions d'urgence et de relèvement du secteur agricole. En 2008 et 2009 (jusqu'à juillet 2009), 55 millions d'USD ont été mobilisés, au total, pour des interventions à la suite d'ouragans, de tempêtes tropicales, de gelées, de tremblements de terre et de maladies animales transfrontalières, ainsi qu'après la crise provoquée par la hausse des prix des denrées alimentaires. Ces interventions consistaient notamment à aider la population touchée à récupérer ses moyens d'existence agricoles, à relancer la production vivrière, et à améliorer la préparation aux catastrophes, l'atténuation de leurs effets et les interventions d'urgence.

36. Compte tenu de la fréquence et de l'intensité accrues des catastrophes et des dommages causés au secteur agricole, les gouvernements de la région Amérique latine et Caraïbes sollicitent de plus en plus l'appui de la FAO pour renforcer leurs capacités locales de gestion des risques dans le secteur agricole. Pour répondre à ces demandes, la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation de la FAO s'est donné pour priorité stratégique de renforcer les unités de coordination nationales et régionales d'urgence et de relèvement, et d'incorporer à ses projets des activités qui contribuent au développement des capacités locales de gestion des risques.

37. Actuellement, des projets spécifiques de gestion des risques sont en cours d'exécution dans quatre pays de la région andine (Bolivie, Équateur, Colombie et Pérou), ainsi qu'au Honduras, en République dominicaine et au Belize. Des projets sont également mis en œuvre pour renforcer les services vétérinaires de la région en matière de lutte contre les maladies animales transfrontalières et la prévention de celles-ci.

Appui à Haïti

38. La Conférence a demandé instamment à la FAO d'intensifier ses activités de soutien à Haïti, notamment en encourageant et en facilitant la coopération Sud-Sud. La Conférence a rappelé que la coopération technique avec Haïti devait continuer à figurer parmi les priorités de la FAO dans la région.

39. La FAO a fortement intensifié sa présence en Haïti; le programme de travail 2009-2012 pour le pays prévoit un investissement total de plus de 61 millions d'USD, dont 35,3 millions sont déjà disponibles et/ou identifiés. Pour les 25,6 millions manquants, les recherches de financement sont en cours. À l'aide du nouvel instrument de programmation nationale, l'Organisation coopère avec les organismes d'appui technique et financier pour améliorer la coordination des activités. En outre, depuis 2007, la FAO collabore avec d'autres organisations internationales pour le renforcement du ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural et pour améliorer la coopération internationale dans le secteur agricole. Les domaines prioritaires d'intervention dans le pays sont les suivants:

Agriculture et développement rural:

- Renforcement des capacités institutionnelles du secteur agricole
- Promotion d'une agriculture durable et d'une meilleure gestion des terres
- Relèvement de l'agriculture
- Modernisation de l'infrastructure rurale
- Promotion de la pêche et de l'aquaculture
- Relèvement de l'agro-industrie
- Renforcement de la structure d'appui à la production
- Promotion d'une nouvelle stratégie de commercialisation
- Meilleur accès aux services financiers pour les petits agriculteurs et résistance aux effets des crises financière et économique.

Environnement, risques et catastrophes naturelles:

- Gestion durable des ressources hydriques et des bassins hydrographiques
- Atténuation de la vulnérabilité environnementale des pauvres et adaptation aux changements climatiques

Sécurité alimentaire et nutritionnelle:

- Renforcement des politiques alimentaires nationales
- Renforcement des structures d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CFALC)

40. La Conférence a demandé que la CFALC élabore des lignes directrices concernant la rétribution des services environnementaux, la gestion durable des forêts, y compris la gestion responsable des forêts plantées, la prévention des incendies et la gestion des statistiques forestières, en particulier les variables environnementales.

41. Des documents de formation à la rétribution des services environnementaux ont été préparés, notamment dans les domaines de la conservation.

42. Dans le cadre du Programme des Nations Unies de réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD), la FAO a lancé des initiatives en Bolivie, au Panama et au Paraguay pour préparer ces pays à l'utilisation des mécanismes prévus par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, s'agissant de la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts. Les activités de préparation consistent notamment à réaliser des inventaires à l'échelle nationale, à déterminer les niveaux d'émissions et à renforcer les capacités des organisations gouvernementales s'intéressant aux forêts et au changement climatique. Elles font appel à une large participation, notamment celle d'organisations de la société civile et des populations autochtones.

43. La FAO a réalisé une étude régionale sur des cas exemplaires de gestion durable des forêts. Un panel d'experts de la région a analysé 41 cas présentés par différents pays et sélectionné parmi ceux-ci 25 exemples de réussite à même de promouvoir la gestion durable des forêts dans la région. En outre, la FAO met en œuvre dans les pays du Cône Sud un projet de coopération technique (PCT) visant à renforcer leurs capacités de suivi, d'évaluation et de préparation de rapports sur les progrès accomplis en matière de gestion durable des forêts.

44. L'Organisation a élaboré, conjointement avec les pays, des directives volontaires pour une gestion responsable des plantations forestières. Elle a organisé pour la sous-région du Cône Sud un atelier intitulé « Vers une gestion responsable des forêts plantées », qui s'est déroulé à Buenos Aires, en Argentine, en octobre 2008, et qui visait à favoriser l'application des directives volontaires. Cinq ateliers nationaux avaient déjà eu lieu en septembre 2008, à Concepción (Chili), Asunción (Paraguay), Montevideo (Uruguay), Buenos Aires (Argentine) et São Paulo (Brésil).

45. La Colombie et le Brésil ont mis en œuvre des activités bilatérales de formation technique sur les feux de forêts, domaine dans lequel le Brésil a également appuyé la Bolivie. Ils ont coopéré dans le cadre d'une stratégie de coopération régionale de lutte contre les incendies promue par la FAO, qui s'appuie sur des réseaux sous-régionaux composés de pays d'Amérique centrale, des Caraïbes et d'Amérique du Sud.

46. Au Nicaragua, plusieurs projets (relatifs à des urgences et PCT) de lutte intégrée contre les incendies ont été mis en œuvre dans les communautés, sachant que les risques d'incendie ont considérablement augmenté sous l'effet des ouragans et des ravageurs forestiers. Certains projets sont toujours en cours d'exécution.

47. Le CONAF (Chili) a entrepris de traduire en espagnol un manuel de formation sur la lutte intégrée contre les incendies, qui devrait être largement utilisé dans les pays de la région.
48. Élaborées entre 2005 et 2007, les directives volontaires sur la lutte contre les incendies sont toujours très demandées en Amérique latine. En 2008 et 2009, quelque 2 000 exemplaires ont été distribués à des ONG nationales et internationales, et à des institutions gouvernementales.
49. Le Service de la mise en valeur des ressources forestières, le Bureau sous-régional pour les Caraïbes et la Représentation de Cuba élaborent un projet d'appui au secteur de la lutte contre les incendies à Cuba, avec le soutien du Fonds du PCT.
50. *La Situation des forêts du monde* (SOFO 2009), ouvrage sur les statistiques forestières mondiales, en particulier les variables environnementales, a été publiée en mars 2009. La FAO a en outre publié en 2008 la dernière édition de l'Annuaire des produits forestiers.
51. La FAO poursuit ses activités d'appui à la réalisation d'inventaires des forêts au Honduras, au Nicaragua, au Guatemala, au Brésil, en Équateur, au Paraguay et au Pérou.
52. En septembre 2008, le réseau régional sur les essences forestières envahissantes a été créé avec le Secrétariat à Asunción (Paraguay); un programme sur la protection et la santé des forêts est par ailleurs en cours d'élaboration.

Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes

53. La Conférence a demandé l'appui technique de la FAO pour la mise à jour de normes et de lois en matière de santé animale, le renforcement des services vétérinaires nationaux et la compilation systématique d'expériences de développement zootechnique durables sur le plan environnemental.
54. La FAO a appuyé, dans le cadre du projet TCP/RLA/3108 (finalisé), la formulation de projets d'investissement dans le renforcement des programmes de santé animale des pays membres du MERCOSUR élargi. Dans le cadre d'une collaboration technique avec les ministères de l'agriculture et de l'élevage des pays du MERCOSUR élargi, l'Organisation a contribué à la préparation d'un Programme régional de santé animale qui comprend notamment des projets d'investissement dans le renforcement des services de santé animale de tous les pays membres et des instances régionales de coordination.
55. Ont été formulés et approuvés deux projets de coopération technique de la FAO pour appuyer le mécanisme sous-régional de coordination de l'éradication de la fièvre aphteuse au sein de la Communauté andine: l'harmonisation des normes et le renforcement des politiques et stratégies des programmes d'éradication de cette maladie dans les pays andins. Il s'agit notamment de réviser les cadres juridiques et de renforcer les capacités des services vétérinaires des cinq pays concernés. Avec un budget de 6,75 millions d'USD, ces projets ont démarré en août 2009 et sont financés par la Coopération espagnole et italienne.
56. Des données d'expériences réussies de développement durable de l'élevage dans la région ont été compilées, donnant lieu à la publication FAO *Ayudando a desarrollar una ganadería sustentable en América Latina y el Caribe: Lecciones a partir de casos exitosos* (Favoriser le développement d'un élevage durable en Amérique latine et dans les Caraïbes: enseignements tirés d'exemples de réussite). Des exemplaires sur papier ont été distribués et le document a été affiché sur le site web de la FAO.
57. Un groupe *ad hoc* sur l'élevage durable a été constitué dans le cadre de la Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes – Cône Sud; un projet pilote a été lancé dans cinq pays sur la validation d'un modèle d'estimation des coûts et des avantages marginaux de la remise en état des parcours dégradés, avec la participation de différents

instituts de recherche: EMBRAPA² (Brésil), Institut national de technologie agricole (INTA, Argentine), Institut national de recherche agraire (INIA, Uruguay), Université du Chili (Chili) et l'Institut colombien de recherche agricole (CORPOICA, Colombie).

58. Le portail de l'élevage durable et du changement climatique a été mis au point. Il est hébergé par le site du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et accueille le premier forum électronique sur le changement climatique, conformément à une recommandation formulée lors de la réunion de la Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes à Brasilia. Un accord a été signé pour appuyer la politique nationale du Chili sur le changement climatique. La FAO a en outre appuyé la tenue, à Santiago (Chili), d'un atelier international sur l'élevage et le changement climatique.

59. En mars 2009, Santiago du Chili a accueilli un atelier sur l'évaluation des technologies de remise en état des parcours et des terrains dégradés et le recours à des indicateurs pour le suivi de ce phénomène, en appliquant la méthodologie éprouvée d'EMPRABA (Brésil). L'objectif essentiel est d'atténuer la pression exercée sur les terres par une demande accrue et les émissions de gaz à effet de serre, et de ralentir la déforestation, en accroissant la productivité et la rentabilité des terres, en associant les parcours à la culture de légumineuses, notamment, et en adoptant de bonnes pratiques de gestion des terres, autant de facteurs qui sont à la base d'un système d'élevage durable.

60. Lors de la réunion tenue à Quito, en novembre 2009, il a été proposé de demander à la FAO une assistance technique et professionnelle pour la formulation d'alliances dans la mise en œuvre de programmes de remise en état des zones dégradées et d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de celui-ci. Les activités orientées vers les secteurs public et privé de chaque pays de la région viseront notamment à accroître l'investissement dans la recherche et le développement durable, obtenir un engagement plus fort en faveur du développement de systèmes intégrant forêts, agriculture et élevage, sensibiliser les acteurs concernés au caractère prioritaire de ces questions, identifier les zones les plus exposées à la dégradation des ressources naturelles et appuyer le transfert de technologies propre à permettre aux petits producteurs d'accéder à la chaîne de valeur, et encourager la production de protéines animales au niveau des ménages ruraux, promouvoir leurs associations et leur organisation au niveau communal, et stimuler les systèmes productifs durables au moyen de crédits ou de plans de financement.

Sécurité sanitaire des aliments et Codex Alimentarius

61. La Conférence a exhorté la FAO à poursuivre et à intensifier son appui au développement des capacités techniques des pays de la région de façon à faciliter leur participation à la formulation des normes et à leur mise en œuvre.

62. Une aide financière a été apportée afin que les délégués de tous les pays de la région puissent participer à l'atelier de formation précédant le Comité de coordination du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CCLAC 2008). En 2008 et 2009, la FAO a réalisé de nombreuses activités dans la région sur des questions prioritaires communes (ateliers, séminaires, cours de formation) en vue de renforcer les capacités techniques dans les pays de la région, et ce à la fois pour intensifier leur participation à l'élaboration des normes et les aider à les appliquer. Au nombre de ces activités, on peut citer: analyse des risques; conception de politiques et de stratégies pour les systèmes de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments; inspection fondée sur les risques; HACCP (système d'analyse des risques - points critiques pour leur maîtrise) pour les petites et moyennes entreprises; assistance pour la mise en place de systèmes efficaces de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments, de protection des végétaux et de santé animale, conformes aux normes internationales sanitaires et phytosanitaires; renforcement de la gestion institutionnelle (législation, inspection, laboratoires, gestion, communication) pour l'application

² *Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária (entreprise brésilienne de recherche agricole)*

de règlements à fondement scientifique; évaluations de la sécurité en matière de risques microbiologiques; respect des bonnes pratiques d'hygiène par ceux qui manipulent les aliments; base de données sur l'évaluation des risques liés à *Vibrio spp.* dans les poissons et fruits de mer; biosécurité des aliments génétiquement modifiés; analyse des risques liés à la présence de contaminants dans les aliments; sécurité sanitaire des aliments et rations pour animaux; détermination de l'équivalence dans les mesures et systèmes SPS; normes privées pour la protection des plantes, la santé animale et la sécurité sanitaire des aliments; échantillonnage pour les microtoxines; qualité des aliments compte tenu de leur origine et des traditions. Plus de 20 cours de formation au Codex ont été dispensés: intensification de la participation aux activités du Codex; nouveaux outils électroniques du Codex; le « Codex process and You »; appui aux points de contact du Codex et aux comités du Codex dans la région; le Codex à l'usage des inspecteurs; le Codex à l'usage des producteurs d'aliments.

63. Les matériels ci-après ont été produits en anglais, en espagnol et en français à l'appui des activités de renforcement des capacités dans la région: Manuel sur les bonnes pratiques d'hygiène pour la préparation et le commerce des aliments vendus sur la voie publique en Amérique latine et dans les Caraïbes – kit de formation contenant des exemples pris sur place, des études de cas et des cédéroms; manuel sur l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments génétiquement modifiés; analyse des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments – guide à l'usage des autorités nationales sur la sécurité sanitaire des aliments; directives pour l'application du système HACCP dans les petites entreprises et/ou les entreprises moins avancées; et un manuel d'inspection des aliments fondée sur les risques.

64. Des projets de coopération technique sont en cours d'exécution (PCT, Fonds fiduciaire), avec ou sans assistance technique, sur la sécurité sanitaire des aliments et le Codex Alimentarius dans les pays suivants: au Guatemala et au Honduras, amélioration au niveau national de la sécurité sanitaire et de la qualité tout au long de la chaîne alimentaire et directives du Codex; au Guatemala, évaluation de la capacité du système national de contrôle des aliments et de l'appui fourni; en Haïti, au Belize et en El Salvador, renforcement du cadre de biosécurité et études de cas des politiques nationales; à Cuba, renforcement des capacités en analyse des risques liés aux aliments; au Chili, analyse des risques et préparation d'un cours sur *Vibrio* diffusé par voie électronique; au Panama, renforcement des mesures sanitaires et phytosanitaires et des systèmes de sécurité sanitaire des aliments; en République dominicaine, renforcement de la compétitivité du secteur agro-alimentaire et contrôle de la qualité des laboratoires; à Trinité-et-Tobago, renforcement du système national de sécurité sanitaire des aliments, de la protection des plantes et de la santé animale; en Jamaïque, mise en place d'un Comité national du Codex; en Haïti, remise en état du laboratoire d'analyse des aliments; à la Barbade et dans les Caraïbes orientales, inspection des aliments vendus sur la voie publique à l'aide du système HACCP. Une assistance technique directe a été fournie aux nouveaux organismes/systèmes de sécurité sanitaire des aliments au Panama, en République dominicaine, à Trinité-et-Tobago et au Chili. Deux projets régionaux sont en cours d'approbation: assistance pour la conception et/ou le renforcement des politiques de sécurité sanitaire des aliments; et qualité des aliments compte tenu de leur origine et des traditions en Amérique latine.

65. La Conférence a demandé que la FAO contribue à une large diffusion des activités et des résultats du Codex à toutes les étapes.

66. Un certain nombre d'activités de diffusion et de communication ont été menées sur le Codex et sur des questions liées à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments: plus de dix cours conçus par la FAO et l'OMS diffusés par voie électronique, « Mieux participer aux activités du Codex », sont disponibles sur cédérom en anglais et en espagnol³. Le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes a conçu deux cours qui sont diffusés régulièrement par voie électronique sur la manipulation hygiénique des aliments, cours indiquant des outils propres à assurer la sécurité sanitaire des aliments et des informations sur les principaux codes

³ Voir http://www.fao.org/ag/agn/agns/capacity_elearning_codex_es.asp

d'usages en matière d'hygiène du Codex⁴, et un autre cours sur les systèmes de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments décrivant les concepts généraux des systèmes de contrôle des aliments et passant en revue leurs éléments, les normes internationales Codex, des études de cas et les bonnes pratiques. La campagne de communication « Mange sain » a été lancée par le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes dans la région en vue de prévenir les maladies d'origine alimentaire, avec des informations en anglais (*Eat safely*), espagnol (*Come sano*) et français sur les bonnes pratiques pour la sécurité sanitaire des aliments et une alimentation saine, y compris la manipulation et la préparation des aliments dans les foyers conformes aux directives du Codex⁵.

67. Les mécanismes d'échange d'informations ont été améliorés grâce à des données et des exemples propres à la région insérés dans le Portail international sur la sécurité sanitaire des aliments et la santé animale et végétale⁶ et le Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments⁷. Ont été par ailleurs étoffés le Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes et le Programme EMPRES⁸ - Sécurité sanitaire des aliments.

68. En 2009, la FAO a publié un document sur la sécurité sanitaire des aliments, le rapport technique sur le génie agricole et alimentaire n° 6, intitulé "*Enfermedades transmitidas por alimentos y su impacto socio-económico*" (*Les maladies d'origine alimentaire et leur impact socioéconomique*), ainsi que des études de cas au Costa Rica, en El Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua.

Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural

69. La Conférence a demandé à la FAO de redoubler d'efforts pour diffuser les conclusions de la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural et appuyer la mise en oeuvre de ses recommandations et elle a souligné que l'Organisation devait continuer à encourager les pays de la région à y donner suite, en instaurant des réseaux régionaux de coopération et d'échange de données d'expérience et en apportant son appui à ceux qui existent déjà. La Conférence a également souligné l'importance fondamentale de la concertation entre gouvernements et société civile et recommandé que la FAO facilite la mise en place de mécanismes de dialogue propices à la consolidation de lieux de débat et à la mise en place de filières qui permettent aux mouvements sociaux de participer à l'élaboration des politiques publiques.

70. La FAO a pris une série d'initiatives en relation avec les thèmes mis en relief par la Conférence internationale. L'une d'entre elles est le projet GCP/173/RLA/BRA, appuyé par le Gouvernement brésilien, qui vise à renforcer le rôle joué par la société civile dans le domaine de l'agriculture familiale et de l'accès aux ressources naturelles renouvelables, grâce à la promotion de l'organisation, conjointement avec le Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire, de six débats nationaux sur l'action à mener en réponse aux problèmes liés au développement rural et sur l'instauration de programmes de travail avec le concours de mouvements sociaux, du gouvernement de chacun des pays concernés et de la FAO. Dans le cadre de ce projet, il est également prévu de mettre en oeuvre un programme d'action visant à améliorer la diffusion des résultats de la Conférence internationale dans les différentes sphères concernées afin de mieux les y sensibiliser, par l'entremise d'organisations de la société civile qui s'occupent des questions liées à la terre.

⁴ Voir <http://www.rlc.fao.org/nucleo/>.

⁵ On trouvera du matériel de campagne sur le site <http://www.rlc.fao.org/es/prioridades/sanidad/comesano.htm>.

⁶ Voir <http://www.ipfsaph.org/Es/default.jsp>

⁷ INFOSAN

⁸ Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes

71. Avec plus de 50 mouvements sociaux, la FAO a mis sur pied le projet Soutien au suivi de la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural: nouveaux défis et options pour revitaliser les communautés rurales en Amérique du Sud (TCP/3209/RLA), approuvé en juillet 2009, qui a pour but le renforcement des capacités techniques et politiques des dirigeants des mouvements sociaux impliqués dans la réforme agraire, ce qui leur permettra de participer à l'élaboration des politiques publiques en la matière. Ce projet se concentre sur les dirigeants de groupes d'agriculteurs et de pêcheurs, de groupes de population autochtones, de mouvements de femmes et de jeunes d'Argentine, du Paraguay, d'Uruguay et du Venezuela: des directives pour la formation, l'échange de données d'expérience et l'institutionnalisation des bonnes pratiques dans le domaine de l'accès à la terre seront élaborées à leur intention.

72. En sa qualité d'organe consultatif pour les questions intéressant l'agriculture familiale, la FAO s'est engagée à apporter son appui à l'organisation pratique de la Réunion spécialisée sur l'agriculture familiale, dans le cadre du MERCOSUR. Elle apporte son concours à la constitution du groupe sur l'accès à la terre, auquel participent les institutions spécialisées des pays du MERCOSUR élargi et les mouvements sociaux qui s'intéressent à la terre, et fournit un appui technique à ce titre.

Politiques visant à promouvoir et/ou à renforcer la participation des acteurs du public et du privé au développement rural et l'action conjointe qu'ils mènent à ce titre

73. La Conférence a déclaré qu'il était important que la FAO appuie le renforcement des organisations locales afin de faciliter l'intégration de l'agriculture familiale dans les marchés agricoles.

74. La FAO a conçu un programme de coopération technique pour renforcer la société civile, dans le but de faciliter sa participation aux travaux de divers organes publics et privés, nationaux et internationaux: de la sorte, elle pourra contribuer à l'élaboration des politiques publiques. Ce projet a donné lieu à de nombreuses consultations auxquelles ont participé des représentants d'organisations sociales de l'ensemble de la région. L'exécution du programme GCP/173/RLA/BR, axé sur le dialogue entre la société civile et les gouvernements au sujet des questions liées à l'accès à la terre et au développement rural, se poursuit dans cinq pays de la région, la société civile étant représentée par le Comité international de planification des ONG/OSC pour la souveraineté alimentaire. Dans le cadre du programme GCP/RLA/169/ SPA, un projet de formation et d'échange de données d'expérience sur le développement territorial est actuellement mené en partenariat avec COPROFAM, instance de coordination des organisations de producteurs familiaux et principale organisation qui les représente à la Réunion spéciale sur l'agriculture familiale. Le but de ce programme est de contribuer à accroître la participation des dirigeants du secteur agricole de la région et des organisations agricoles à l'élaboration des politiques publiques, en incorporant l'approche axée sur le développement territorial à leurs initiatives et à leurs propositions.

75. Avec l'appui du Fonds fiduciaire italien pour la sécurité alimentaire, la FAO a conçu un projet régional à l'intention de l'Amérique centrale, qui vise à renforcer un certain nombre d'agrochaînes dans cette sous-région. Dans le cadre du programme GCP/RLA/176/ITA, on cherche à améliorer la sécurité alimentaire dans quatre pays d'Amérique centrale (El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua) en perfectionnant les méthodes de commercialisation des produits agricoles, ainsi qu'en renforçant l'efficacité et l'équité dans un certain nombre d'agrochaînes. La grande majorité des petits exploitants d'Amérique centrale qui commercialisent leurs récoltes n'entretiennent que des liens ténus avec les marchés et ne sont pas en mesure d'ajouter de la valeur à leurs produits, ce qui rejaillit sur leurs revenus et plonge leurs familles dans l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Avec ce projet, on s'attaque à ce problème du point de vue de la chaîne de valeur des produits agricoles, depuis la production dans le champ jusqu'à la commercialisation sur les marchés locaux et internationaux de produits à valeur ajoutée, en passant par le traitement – le maillon qui ajoute de la valeur. On s'efforce de régler les problèmes

qui se posent dans des filières de production spécifiques de certaines zones géographiques (en particulier l'absence de lien direct avec la gestion commerciale et le processus d'ajout de valeur), qui revêtent une importance cruciale pour la sécurité alimentaire.

Maladies transfrontières des animaux

76. La Conférence a souligné qu'il était nécessaire d'indiquer clairement et sans équivoque dans les documents de la FAO quelles maladies n'étaient pas présentes dans la région et de mettre en relief la qualité des systèmes de prévention et de contrôle existants et les garanties qu'ils apportent, gages qu'on peut avoir confiance dans les ressources vétérinaires des pays de la région. Du fait que les produits animaux d'Amérique latine et des Caraïbes sont prioritairement destinés à l'exportation, il est essentiel d'insister sur cette caractéristique, qui distingue la région des autres et la favorise par rapport à elles.

77. Par l'entremise de ses groupes techniques pluridisciplinaires pour l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et les Caraïbes, la FAO aide les pays à prévenir l'apparition de maladies transfrontières des animaux non présentes dans la région, comme la grippe aviaire hautement pathogène H5N1 et l'encéphalopathie spongiforme bovine, et contribue à la maîtrise et à l'éradication progressives de la fièvre aphteuse, de la peste porcine classique et de la lucilie bouchère primaire. Elle a également répondu sans attendre aux pays qui avaient fait appel à elle en raison de l'apparition en 2009 de nouvelles maladies telles que la pandémie de grippe A(H1N1), qui touchait les hommes comme les animaux, ou les épidémies de grippe A(H5N2) faiblement pathogène – en Haïti et en République dominicaine – et d'encéphalomyélite à entérovirus porcine – en Haïti. Dans tous les cas, on a clairement fait savoir quelles maladies n'étaient pas présentes dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

78. La Conférence s'est dite préoccupée par les mesures excessives qui restreignent de façon injustifiée l'accès aux marchés en cas d'épidémie ou de problème de santé animale. Elle a déclaré que la FAO devait contribuer à la promotion des normes internationales établies par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), car l'application injustifiée de restrictions sanitaires à une large gamme de produits animaux ou végétaux originaires d'une zone où une épidémie se déclare a de graves répercussions sur les pays de la région concernée.

79. La FAO travaille en synergie avec l'OIE pour aider les pays à améliorer la qualité de leurs services vétérinaires et à appliquer les normes internationales en matière de sûreté des échanges commerciaux – comme dans le cas de l'encéphalopathie spongiforme bovine dans neuf pays d'Amérique centrale et des Caraïbes –, contribuant ainsi à éviter l'imposition de restrictions injustifiées au libre-échange.

80. La Conférence a demandé à la FAO et à d'autres institutions internationales de promouvoir la coopération entre les pays aux fins de la lutte contre les maladies transfrontières des animaux, de leur prévention et de leur éradication, avec le concours des gouvernements, des centres de recherche et des producteurs agricoles, en tirant tout le parti possible des compétences existantes et en puisant dans diverses sources d'expérience.

81. La FAO promeut et stimule la coopération entre pays d'Amérique du Sud, MERCOSUR et organisations internationales, afin que soient jetées les bases d'une maîtrise et d'une éradication progressives de la lucilie bouchère primaire en provenance du Cône Sud et des pays andins, tout en assurant la coordination de la maîtrise progressive de la fièvre aphteuse et en venant renforcer l'action menée à cet égard. En Amérique centrale et aux Caraïbes, la FAO promeut la coopération des laboratoires de diagnostic vétérinaire et leur complémentarité s'agissant des maladies endémiques, transfrontières et émergentes des animaux, ce qui permet d'exploiter au mieux les compétences existantes.

Perspectives et enjeux de la production de biocarburants pour la sécurité alimentaire et l'environnement en Amérique latine et aux Caraïbes

82. La Conférence a reconnu qu'il s'agissait de questions complexes: pour qu'on soit en mesure de maximiser le potentiel que recèle la production de bioénergie et de réduire au minimum les risques que celle-ci pourrait comporter pour la sécurité alimentaire et l'environnement, il sera impératif de procéder à des études plus approfondies. Elle a en outre estimé que la FAO pouvait jouer un rôle important en facilitant la réalisation d'une carte des capacités bioénergétiques de chaque pays et d'un relevé des possibilités offertes par la production de biocarburants dans les pays intéressés.

83. Un certain nombre d'activités seront menées conjointement avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE). En outre, quatre études de cas seront consacrées au développement local, sur la base d'une production de biogazole à petite échelle ou au moyen de l'utilisation de diverses matières premières (huiles comestibles recyclées au Chili, suif de bœuf en Bolivie, matières premières issues de l'agriculture familiale au Brésil et jatropha au Guatemala).

84. Un logiciel (Biosoft) a été conçu, qui permettra de procéder à une évaluation économique et financière du projet de production de biogazole, et une formation à son utilisation sera dispensée à des formateurs d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. La FAO a dirigé l'exécution du projet régional sur les applications des politiques publiques en matière de biocarburants pour la sécurité alimentaire en Argentine, en Colombie et au Paraguay (GP/RLA/170/SPA). On a réalisé des études pour déterminer quelles terres étaient propices aux cultures énergétiques – en Argentine et au Mexique – ou, plus spécifiquement, aux cultures dendroénergétiques – au Chili.

Amélioration des statistiques alimentaires et agricoles

85. La FAO a répondu aux besoins exprimés par les pays de la région sous la forme de demandes adressées directement par les gouvernements, et en donnant suite aux recommandations adoptées lors des réunions du Groupe de travail des statistiques agricoles de la FAO et de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, tenues au Mexique en 2007 et au Brésil en 2009, ainsi que dans le cadre d'autres réunions régionales ou d'experts. Le volet le plus important de ce soutien est l'assistance technique fournie aux pays dans le cadre des programmes et projets de terrain de la FAO, dans les principaux domaines suivants: recensements agricoles, renforcement des institutions et amélioration des systèmes de statistiques agricoles existants, statistiques agricoles pour la sécurité alimentaire et les systèmes d'information et d'alerte, traitement et diffusion de données statistiques. Tous les projets accordent une priorité élevée au renforcement des capacités techniques et opérationnelles des systèmes nationaux de statistiques agricoles. La plupart d'entre eux sont financés par des fonds du Programme de coopération technique de la FAO et par des fonds fiduciaires. Des activités récentes mises en œuvre dans le cadre du programme de terrain sont notamment les suivantes: formulation de projets de statistiques et de recensement agricole (Haïti, Panama); préparation ou exécution de recensements agricoles (Grenade, Haïti, Pérou, Sainte-Lucie, Suriname); statistiques agricoles pour la sécurité alimentaire et les systèmes d'information et d'alerte (Bolivie, Pérou); appui pour l'établissement de comptes disponibilités/utilisation et de bilans alimentaires (Bolivie, Équateur, Panama, Pérou); et formulation d'un projet CountrySTAT au Chili.

86. À sa quarantième session, tenue en février 2009, la Commission de statistique des Nations Unies a souligné que les statistiques agricoles et rurales étaient essentielles à l'élaboration des politiques et qu'il fallait une direction stratégique pour répondre à la demande croissante en information aux échelons tant international que national, surtout compte tenu de la récente crise alimentaire. Elle a également souligné le rôle important des ministères de l'agriculture et des

autres institutions dans la compilation des statistiques agricoles, ainsi que le rôle de coordination des bureaux et des conseils nationaux de statistique. Elle a donc appuyé l'élaboration d'un plan stratégique fondé sur les recommandations figurant dans le rapport présenté à la Commission, et prévoyant les domaines d'action suivants: définir un ensemble de données de base à fournir par les pays; intégrer les statistiques agricoles dans le système statistique national; et mettre au point un système statistique durable grâce à une bonne gestion et au renforcement des capacités statistiques. La Commission a par ailleurs reconnu le rôle important de la FAO en tant qu'institution spécialisée dans ce domaine et s'est félicitée de son engagement et de l'effort que celle-ci faisait pour impliquer les ministères de l'agriculture, par l'intermédiaire de ses organes directeurs, dans l'élaboration de la stratégie mondiale et du plan de mise en œuvre. Elle a demandé qu'un groupe des Amis de la présidence soit créé pour coordonner l'élaboration de la stratégie mondiale qui sera présentée à la Commission de statistique, à sa quarante et unième session. Le groupe des Amis de la Présidence, qui a été établi à l'issue de la quarantième session de la Commission, est présidé par le Brésil (M. Eduardo Pereira Nunes) et réunit divers pays (Australie, Brésil, Chine, Cuba, États-Unis, Éthiopie, Fédération de Russie, Italie, Maroc, Ouganda, Philippines et Trinité-et-Tobago), ainsi que des observateurs, à savoir la FAO et la Division de statistique des Nations Unies faisant l'une et l'autre fonction de Secrétariat, l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT) et la Banque mondiale.

87. Sous la direction des Amis de la Présidence, la FAO et la Banque mondiale ont élaboré une première ébauche de la stratégie mondiale, qui a été examinée et révisée tout au long de l'année 2009, dans le cadre de diverses réunions et conférences, notamment la réunion du Groupe de travail des statistiques agricoles de la FAO et de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, tenue à Rio de Janeiro (Brésil) du 10 au 12 novembre 2009, faisant l'objet d'un rapport qui sera présenté à la Commission de statistique à sa quarante et unième session. Les principaux éléments de cette stratégie sont les suivants: a) un cadre conceptuel, fondé sur une évaluation approfondie des besoins en données des utilisateurs, qui étend la portée et la couverture des statistiques agricoles aux pêches, aux forêts et aux ménages ruraux, et préconise un modèle d'enquête établissant un lien entre l'exploitation agricole en tant qu'unité économique, le ménage en tant qu'unité sociale et la terre que ces deux unités occupent dans le milieu naturel; b) un accord à l'échelon tant national qu'international sur un ensemble minimum de données de base à fournir, sachant que les besoins en données indiqués dans le cadre conceptuel sont supérieurs à ceux auxquels un pays quelconque est en mesure de satisfaire à un moment donné; c) l'intégration de l'agriculture dans le système statistique national. Les problèmes recensés dans le cadre conceptuel visent directement l'intégration de l'agriculture dans le système statistique national. La stratégie mondiale indique les lignes directrices à suivre pour réussir cette intégration, à savoir notamment l'élaboration d'un cadre directeur d'échantillonnage pour l'agriculture, son utilisation dans un système intégré d'enquêtes et la mise en place d'un système de gestion de données; d) la durabilité des statistiques agricoles. Dans le cadre conceptuel pour l'intégration de l'agriculture dans le système statistique national, une bonne gestion sera essentielle pour conjuguer les efforts des différentes parties prenantes, notamment des instituts nationaux de statistiques et des ministères de l'agriculture. Bien que la stratégie mondiale fournisse ce cadre d'intégration, elle laisse aux pays la responsabilité de sa mise en œuvre, tout en recommandant à cette fin la création de conseils nationaux de la statistique; et e) la stratégie mondiale conclut par un exposé des questions en suspens, en indiquant la voie à suivre aux fins de l'élaboration d'un plan de mise en œuvre.

88. Il a été demandé à la Commission de statistique de noter que la stratégie mondiale était un plan à long terme dont l'exécution devait être précédée d'un examen de la gestion des systèmes statistiques nationaux, d'une évaluation des exigences en termes de capacité statistique et de l'obtention des ressources nécessaires pour pouvoir être menée à bien. Cela demandera un effort concerté des organisations nationales, internationales et donatrices. La FAO dirigera la mise en œuvre de la stratégie mondiale, en collaboration étroite avec les organismes nationaux, régionaux et internationaux. Les travaux ont déjà démarré dans le cadre du domaine d'action prioritaire de la

FAO pour le renforcement des capacités en matière d'informations et de statistiques, et en collaboration étroite avec les institutions régionales et internationales.

Renforcement de la parité hommes-femmes, et de la participation des femmes dans les politiques et les programmes de développement du secteur

89. L'une des priorités du Plan d'action du Bureau régional a été l'intégration des questions de parité dans les divers plans et programmes de la FAO. L'accent a également été mis sur les mesures en faveur des femmes rurales et autochtones en situation d'exclusion. Les principaux domaines d'intervention ont été les suivants:

90. – Formation à l'analyse socio-économique et à l'étude de la parité hommes-femmes: il s'agissait de renforcer les capacités du personnel dans les différents secteurs techniques des institutions agricoles nationales, ainsi que celles du personnel des programmes et projets de terrain. Plusieurs cycles du cours sur l'analyse socio-économique et l'étude de la parité hommes-femmes ont été dispensés dans le cadre du projet FODEPAL. Une étude conjointe FAO-CEPALC sur l'emploi des femmes rurales, accompagnée d'une analyse des chiffres, a été publiée en 2009, contribuant à mettre en lumière la précarité de l'emploi en milieu rural dans la région.

91. – Appui à des mesures visant à intégrer l'approche axée sur la parité hommes-femmes dans les politiques gouvernementales et les plans de développement. À cet égard, une assistance technique est prévue pour l'élaboration de statistiques agricoles ventilées selon le genre, notamment dans le cadre de recensements agricoles.

92. – Assistance technique et intégration des questions de parité dans les projets de terrain mis en œuvre dans la région. Cette approche a été intégrée dans de nombreux projets relevant des divers domaines techniques de la FAO, auxquels la spécialiste de la parité hommes-femmes de la région a participé, en intervenant directement dans leur gestion et leur mise en œuvre, ou en assurant la supervision technique.

Questions diverses

93. La Conférence a demandé que la FAO procède, conjointement avec les pays de la région, à une étude sur la récente hausse du prix des intrants agricoles, analysant notamment les causes de ce renchérissement, les perspectives et les solutions possibles pour en réduire l'impact sur les coûts de production et sur la rentabilité agricole.

94. L'évolution tendancielle du prix des engrais a été suivie dans le cadre du bulletin bimestriel sur la situation alimentaire dans la région, *Situación Alimentaria en América Latina y el Caribe*, révélant un renchérissement modéré et le maintien des prix à un niveau élevé, même lorsque les prix alimentaires mondiaux ont commencé à fléchir, réduisant ainsi la rentabilité de la production. Une analyse de la situation figure dans la publication sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région, *Panorama de la Seguridad Alimentaria y Nutricional en América Latina y el Caribe 2009*.